

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 1^{ER} AOÛT 2025**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le premier août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BEILLA-PANTEL Emilie, BRUNET Jean-Marie, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : GOEURY Béatrice à BEILLA-PANTEL Emilie, CHAMPREDON Éric à CONSTANT Sandrine.

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

8 - OBJET : APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE BOIS DU RESEAU DE CHALEUR DE LA COMMUNE DE SAINT-ALBAN SUR LIMAGNOLE

Avec le concours et l'accompagnement du SDEE de la Lozère, la Commune a établi un nouveau cahier des charges pour le marché relatif à l'approvisionnement de la chaufferie bois du réseau de chaleur de la commune de Saint-Alban sur Limagnole en 2023.

Pour la saison 2025/2026, une consultation a été lancée le 10 juin 2025. La date limite de remise était le lundi 30 juin 2025 à 12h.

Deux entreprises ont répondu et ont fait une offre :

- Coopérative La Forêt Privée lozérienne et gardoise – 48000 Mende
- SUEZ RV BOIS – 84300 CAVAILLON

L'analyse permet d'établir le classement des offres suivant :

Nom de l'entreprise	Montant pris en compte pour le jugement des offres	Cotation prix sur 40	Valeur technique et environnementale sur 30	Certification QBEO+ ou équivalent sur 30	Cotation globale sur 100	Classement
SUEZ RV BOIS	24.50 € HT	40.00	30.00	22.50	92.50	1
COOP FPLG	42.50 € HT	22.38	28.50	27.00	77.88	2

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre arrivant en n°1 au regard des critères d'analyse soit l'entreprise SUEZ RV BOIS.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de retenir l'entreprise SUEZ RV BOIS ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.



Le Maire,

Samuel SOULIER